

Lycée Lavoisier – Janvier 2023

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

# Mme Carrasco et Mme Cherbonnel

---

- > **Psychologues, conseillères d'orientation, présentent au lycée**  
**Elles vous rencontrent sur rendez-vous au lycée, prendre RDV à l'accueil**

**Elles vous reçoivent aussi en rendez vous au**

- > **Point d'accueil du CIO à Mayenne Nord: 117 impasse Robert Buron à Mayenne**  
**Ouvert pendant les vacances scolaires (13 et 14 février). Tel: 02 43 26 35 11**

Le point d'accueil dépend du CIO Mayenne Nord  
22 rue du Dr Corre à Laval Tel : 02 43 26 35 11

**Site des CIO de la Mayenne : [cio53.ac-nantes.fr](http://cio53.ac-nantes.fr)**

---

# Le calendrier 2023 en 3 étapes

**Début Nov. 2022 > Janvier 2023**

Je m'informe  
et découvre les formations

1

**18 Janvier 2023 > 9 Mars 2023**

Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 6 Avril 2023  
Je finalise mon dossier

2

**1er Juin 2023 > 13 Juillet 2023**

Je reçois les réponses  
des formations et je décide

3

Début  
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

**Jeudi 9 Mars 2023 :**  
Dernier jour pour formuler  
mes vœux

## Terminales2022-2023.fr

infos sur les filières, les formations, les métiers...

**onisep**  
**TERMINALES 2022/2023**  
5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur

ÉTAPE 1 ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4 ÉTAPE 5

- J'explore les possibles
  - 0-10 conseils pour s'orienter
  - Que faire après le bac ?
  - Info filières
- Je découvre les formations et les parcours
- J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix
- Je souhaite en parler
- Je prépare mon entrée dans le supérieur

## inspire-orientation.org

### Échanges avec des étudiants ambassadeurs

INSPIRE PISTES D'ÉTUDES ÉTUDIANTS ÉCLAIRÉS RESSOURCES QUI SOMMES-NOUS JE M'INSCRIS JE ME CONNECTE

**CHERCHE TA VOIE AVEC CEUX QUI L'ONT TROUVÉE**

SITE LABELLISÉ

**étudiant.gouv.fr** **MesServices.etudiant.gouv.fr**

**S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

- Parcoursup
- Aide à la mobilité Parcoursup
- CVEC Contribution vie étudiante et de campus

**DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE**

- Rapport de stage Obligatoire (RSO)
- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse

**RÉVISION DES DROITS À BOURSES**

Si vous avez déposé une demande de bourse et si vous souhaitez qu'elle soit ré-examinée compte tenu d'une baisse durable et notable des ressources familiales, en raison de la crise sanitaire, vous avez la possibilité d'en faire la demande en déposant vos justificatifs dans le module "Suivi".

Si vous n'avez pas demandé de bourse et si vous pensez y avoir droit, compte tenu de la baisse durable et notable des ressources familiales, du fait de la crise sanitaire, vous pouvez déposer en ligne un dossier social étudiant en cliquant sur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE FUN FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE Le premier en ligne

onisep

Accueil Actualités Ressources Vidéos Témoignages À propos

**PROJET SUP** **RÉUSSITE SUP**

Lycéens : suivez les MOOC d'orientation pour choisir votre avenir

**PROJET SUP** Découvrir une voie de formation et candidater

Consultez le guide en ligne des MOOC d'orientation

**PROJET SUP** Guide des MOOC d'orientation

FUN MOOC  
(Cours en ligne)

**mooc-orientation.fr**

Vie Etudiante : DSE, bourse, logement...  
**messervices.etudiant.gouv.fr**

C'est quoi ? Calendrier Rechercher une formation **FAQ** Parcours+    

**Une question? Pensez à la FAQ**  
**Parcoursup** : les questions  
fréquentes répertoriées dans cette rubrique  
en haut à droite de la page accueil

> **La messagerie contact** depuis le  
dossier candidat

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Les réseaux  
sociaux pour  
suivre l'actualité  
de Parcoursup et  
recevoir des  
conseils

**Live Parcoursup** :

Programme à retrouver sur  
Parcoursup.fr (possibilité de  
les voir en replay)

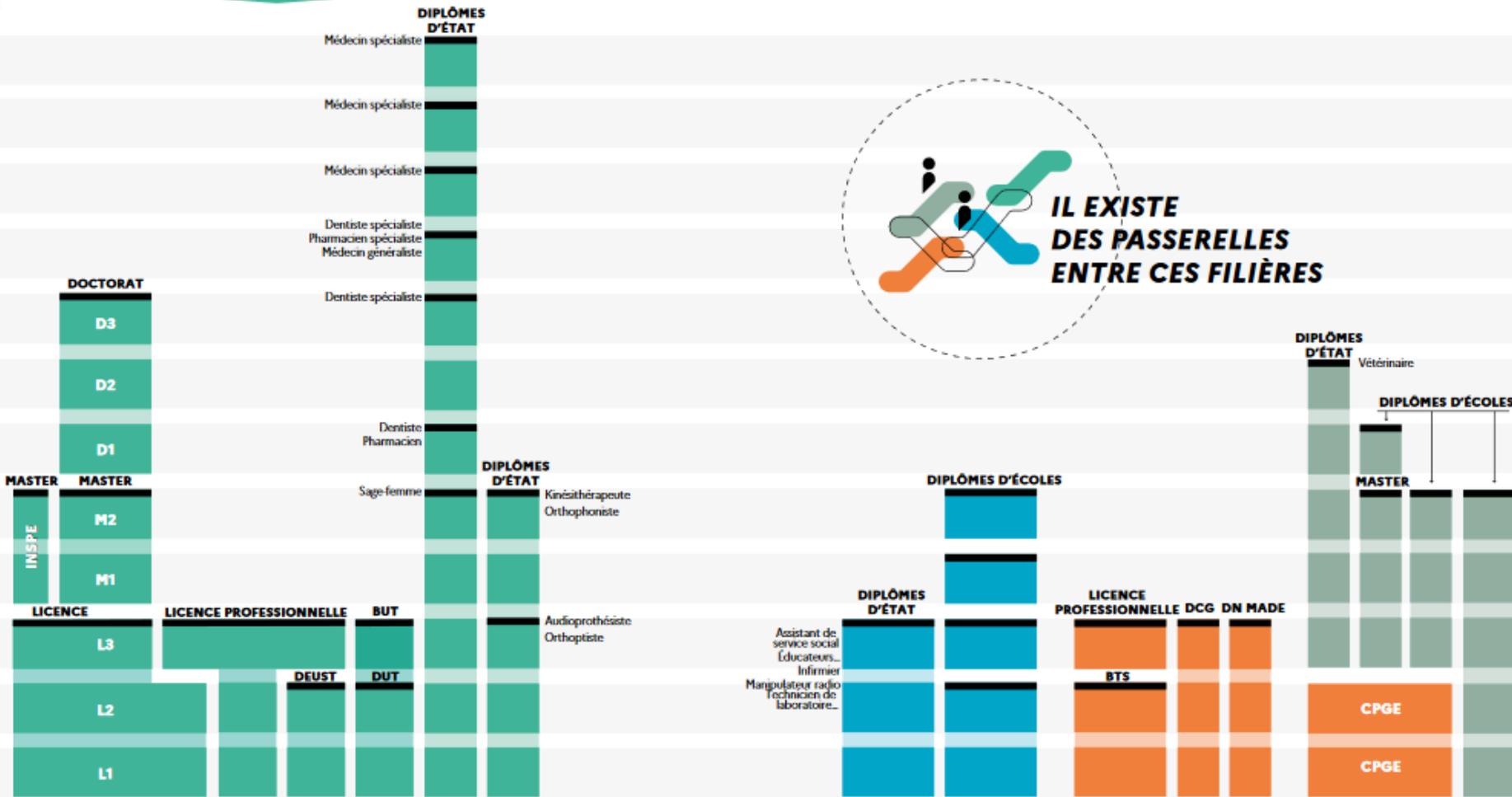


> **Le numéro vert (à partir  
du 18 janvier 2023) :**

**0 800 400 070**

# LE SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES

années études  
12  
11  
10  
9  
8  
7  
6  
5  
4  
3  
2  
1  
BAC



**IL EXISTE  
DES PASSERELLES  
ENTRE CES FILIÈRES**

## 1/Recherche par mots clés

Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...

Taux d'accès par type de bac ⓘ

Tous

Et/ou avec des critères de recherche (type de formation, spécialité/mention formations ...)

Filtres

× Effacer les filtres

Types d'établissement 1

Publics

Privés sous contrat

Privés enseignement supérieur

Privés hors contrat

Apprentissage 1

Formations en apprentissage

Formations hors apprentissage

2/Affiner en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Nom de formation (de A à Z)

Public

Université Toulouse Capitole (31)

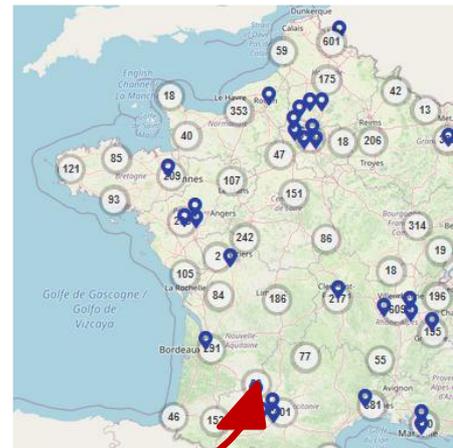
Année de Réussite à Toulouse en Economie - Option économie gestion

Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation

TAUX D'ACCÈS : 29 % ⓘ

[Voir la formation](#)

Formations similaires +



3/Plus de détails sur la formation en cliquant ici

# Pour chaque formation : 6 rubriques clés



## Découvrir la formation et ses caractéristiques

- statut de l'établissement,
- contenus et organisation des enseignements,
- dispositifs pédagogiques,
- les frais de scolarité,
- les dates des journées portes ouvertes, etc



## Comprendre les critères d'analyse des candidatures

- Liste les critères retenus par les établissements et leur degré d'importance
- des conseils pour formuler sa candidature



## Consulter les modalités de candidatures

- les conditions pour candidater, les modalités
- calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et éventuels frais



## Accéder aux chiffres clés de la formation

- les résultats de l'admission en 2022
- Des indicateurs sont calculés en terme de réussite voire d'insertion pro.



## Connaître les débouchés professionnels

- Les possibilités de poursuite d'études



## Contacter et échanger avec l'établissement

- Les contacts des référents de la formation,
- Contact du référent handicap

# Le calendrier 2023 en 3 étapes



À partir du  
18 janvier

- > **Une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

*Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

- > **L'INE** (identifiant national élève): sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat
- > **Ouverture de son espace personnel Parcoursup** : identifiants/mot de passe attribués, indispensables sur toute la procédure!

**Conseil aux parents ou tuteurs légaux** : vous pouvez également renseigner votre mail et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Entre le 18 janvier  
et le 9 mars 2023 inclus

➤ Jusqu'à 10 vœux « scolaires » et 10 vœux supplémentaires en apprentissage

> Pour des formations sélectives et non sélectives

> Des vœux motivés : Le Projet de Formation Motivé à rédiger

> Des vœux non classés : pour éviter toute autocensure

> Des vœux qui ne sont connus que de vous : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil Parcoursup** : diversifiez vos vœux et *évit*ez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2022, les candidats ont confirmé 12 vœux en moyenne).

## Focus sur les vœux multiples

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- Saur exception, il n'y a **pas de vœux multiples pour les licences**

## Les formations dont le nombre de sous-vœux **est limité à 10 par vœu multiple (20 sous-vœux)**

- Les BTS et les BUT regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- Les DN MADE et les DNA (formations d'art) regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- Les CPGE regroupées **par voie** à l'échelle nationale
- Les EFTS (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat** à l'échelle nationale

**A noter** *Rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.*

**SOUS VŒUX  
20 MAX**

**VŒUX  
10 MAX**

But TC

IUT A

IUT B

IUT C

<10

BTS MCO

Lycée D

Lycée E

<10

CPGE ECG

Lycée F

Lycée G

<10

Licence économie gestion

Université H

Licence économie gestion

Université I

Chloé a  
effectué  
5 vœux  
9 sous vœux

## Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité

- **Les IFSI** (instituts de formation de soins infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

**A noter : 5 vœux multiples maximum pour IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie**

Le regroupement d'IFSI de l'Université Bretagne Sud propose 3 instituts. Vous demandez deux instituts au sein de ce regroupement

= 1 vœu multiple (le regroupement d'IFSI) + 2 sous-vœux (les instituts).

Vous pouvez encore demander 4 autres regroupements (limite des 5 vœux)

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

> Il n'y a pas de secteur géographique

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

> Lorsque la formation est très demandée (notamment Droit, Psychologie, STAPS, PASS), **une priorité au secteur géographique s'applique**

> **on recommande de formuler au moins un vœu sur votre université de secteur.** L'indication du secteur est affichée aux candidats au moment de la saisie des vœux

> **Par exception :** Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence **sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée.**

---

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage** (en plus des 10 autres vœux autorisés)
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)

**Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

### Être étudiant apprenti c'est :

- ✓ **Être étudiant et surtout salarié**
- ✓ **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- ✓ **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

**Rappel** : les CFA ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.  
Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

## La demande de césure : mode d'emploi

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Date limite pour formuler vos vœux**

**> Jeudi 9 mars 2023**

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

Jusqu'au 6 avril  
2023 inclus

# Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, il faut obligatoirement :

## > Compléter son dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative mais fortement conseillée!)



## > Confirmer chacun de ses vœux (attention! un dossier incomplet empêche de confirmer le vœu)

Un vœu non confirmé avant le 6 avril 2023 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas transmis et donc  
ne sera pas examiné par la formation!

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.**
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.**

Le « Projet motivé » (obligatoire) =

## Exprimer sa motivation pr la formation

- Montrer votre connaissance et votre intérêt pour la formation, ses attendus.
- Mettre en valeur votre projet
- 1500 caractères = être synthétique (davantage **pour les IFSI** car critère **essentiel** pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature)

« Activités et centres d'intérêts » facultative (mais indispensable!) :

- **Valoriser** : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)
- **Faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, associatif, bénévolat, SNU, etc

Mettre en avant **des qualités, des compétences ou des expériences** qui sont complémentaires du volet scolaire. Permet de se démarquer.

Jusqu'au 6 avril  
2023 inclus

# Questionnaire licence de droit et sciences

---

**Obligatoire pour vœux en licence de Droit et Sciences :**

**Un questionnaire en ligne sur le site [Terminales2022-2023.fr](https://terminales2022-2023.fr)**

- Accessible (à **partir du 18 janvier 2023**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

**Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 6 avril 2023 23h59 (heure de Paris).**

---

## Ce qui relève de la responsabilité du candidat :

- > **le projet de formation motivé**, obligatoire, à rédiger dans un encart en 1500 caractères
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**
- > S'assurer que toutes les rubriques ont été complétées pour pouvoir confirmer les vœux

## Ce qui est transmis par le lycée :

- > la **fiche Avenir**
- > **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections euro, etc) **ou votre statut** (boursier)
- > **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat**
  - **Année de 1<sup>re</sup>** : bulletins scolaires + notes des épreuves anticipées de français + notes au titre du contrôle continu du baccalauréat
  - **Année de terminale** : bulletins scolaires 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup> trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre) + notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité

**A noter** : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2<sup>e</sup> trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

Rappel !

**Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux**

**> Jeudi 6 avril 2023**

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

# Le calendrier 2023 en 3 étapes



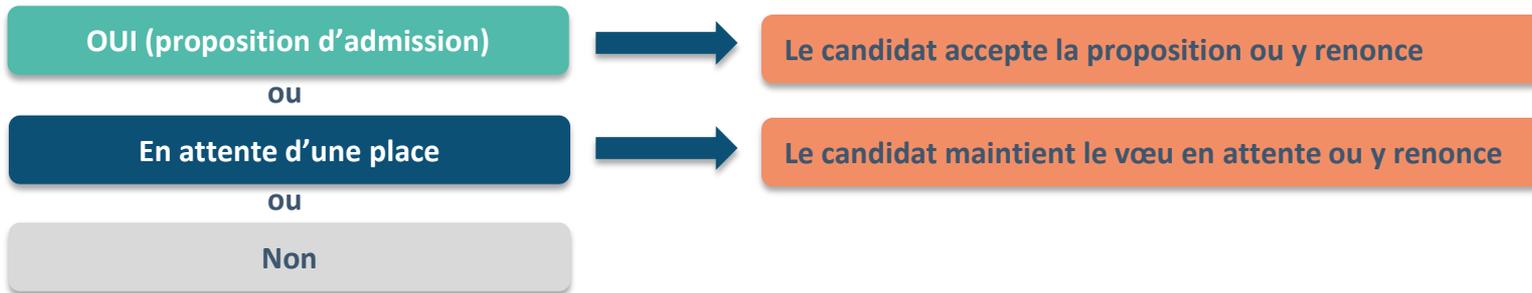
## La phase de choix du 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet 2023

- > Avant le démarrage de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 1<sup>er</sup> juin 2023 puis ils reçoivent les propositions d'admission en continu**
- > Les candidats doivent obligatoirement répondre à chaque proposition reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier (décompte de temps pr chaque vœu).**
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

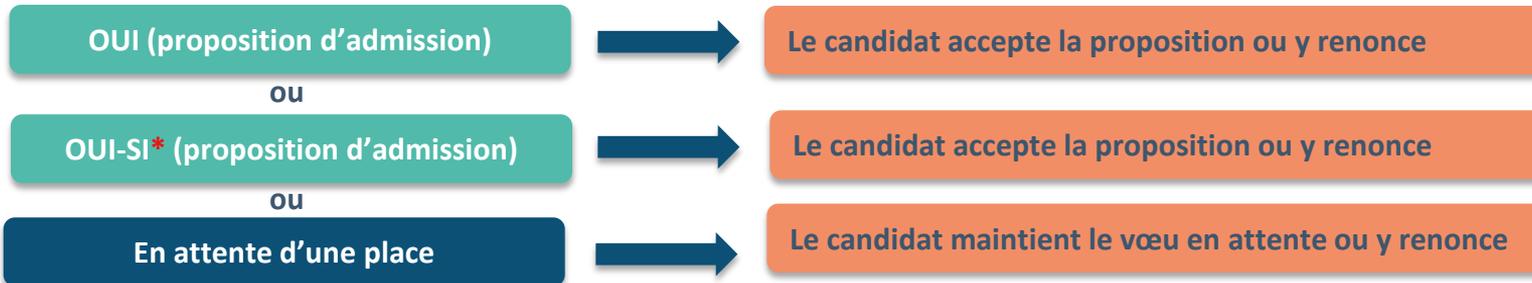
**Info** : dès qu'une proposition est faite, des alertes/notifications sont envoyées au candidat les parents sont également prévenus (adresse mail/n° de portable ds le dossier Parcoursup)

# Les réponses des formations et les choix des candidats

## > Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)

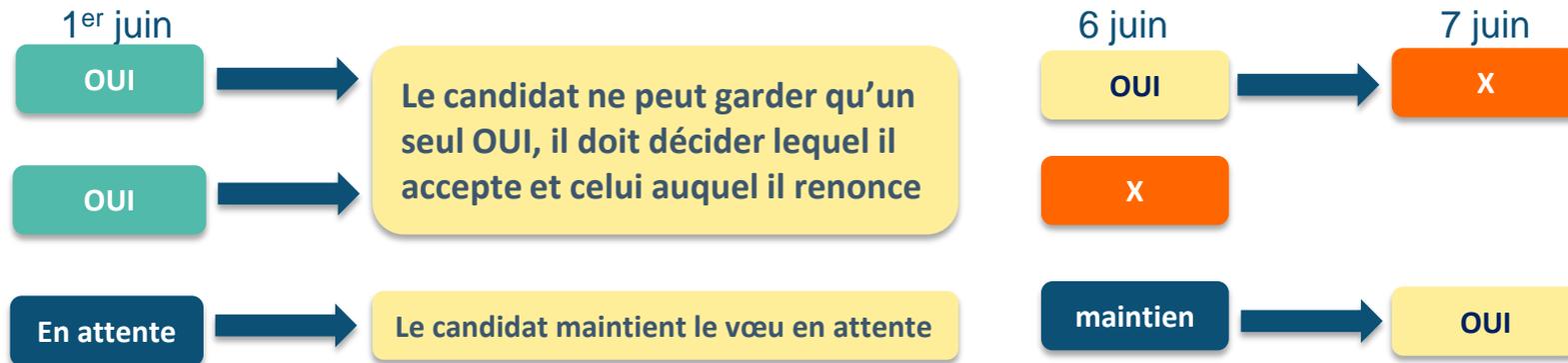


## > Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :



Si le candidat accepte définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

## > Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

En attente d'une place



En attente d'une place



En attente d'une place



**des indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation qui évolue jusqu'au 13 juillet** en fonction des places libérées par d'autres candidats

## > Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

Non



Non



Non



**dès le 1<sup>er</sup> juin 2023**, se faire **accompagner** dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et **préparer la phase complémentaire du 15 juin**

> **Du 15 juin au 12 septembre 2023** : pendant la phase complémentaire, les lycéens qui n'ont toujours pas de proposition peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places**

> **A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter **la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** qui aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles. **Attention! Le candidat ne peut pas saisir la CAES s'il a auparavant refusé une proposition d'admission.**

**A partir du 4 juillet 2023** : Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen peut effectuer son inscription administrative.

Elle se fait directement auprès de l'établissement choisi et non pas sur Parcoursup. Attention, respecter les délais indiqués!

Si formation hors Parcoursup, télécharger attestation désinscription sur Parcoursup

---

**N'hésitez pas à demander de l'aide**

***Merci pour votre attention***

**Point d'accueil du CIO à Mayenne Nord:**

**117 impasse Robert Buron à Mayenne 02 43 26 35 11**

---